

PROJETS DE BUDGETS PRIMITIFS 2011

Budget Principal Budgets Annexes de l'Eau et de la Régie d'exploitation de l'Elispace

----- RAPPORT DE PRESENTATION

Préambule

Le projet de budget primitif 2011 s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire de l'année : il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 18 octobre 2010 et sera suivi de décisions modificatives inscrites à l'ordre du jour de prochains conseils municipaux.

Les projets de budgets principal et annexes de l'Eau et de la régie d'exploitation de l'Elispace sont soumis à l'assemblée délibérante dès le mois de décembre afin de se conformer au principe budgétaire de l'antériorité qui a l'avantage de faire coïncider la périodicité des prévisions avec celle de l'exécution budgétaire. S'agissant des autres budgets annexes constituant des « opérations de lotissements », il est proposé de les adopter dans le courant du 1^{er} trimestre 2011, ce afin de pouvoir comptabiliser les stocks issus des comptes administratifs 2010.

Les documents budgétaires « officiels », remis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues de ces documents budgétaires.

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL	page 2
A - Section de fonctionnement	page 2
1 - les recettes de fonctionnement	page 2
2 - les dépenses de fonctionnement	page 7
B - Section d'investissement	page 13
1 - les ressources d'investissement	page 13
2 - les emplois d'investissement	page 16
3 - Situation des autorisations de programme et des crédits de paiement	page 19
BUDGETS ANNEXES	page 20
A - Eau	page 20
B - Régie Exploitation Elispace	page 22

BUDGET PRINCIPAL

A – Section de Fonctionnement

Le Budget Primitif 2011 atteint 112,6 M€ dont 85,3 M€ en section de fonctionnement, soit près de 76% du budget total.

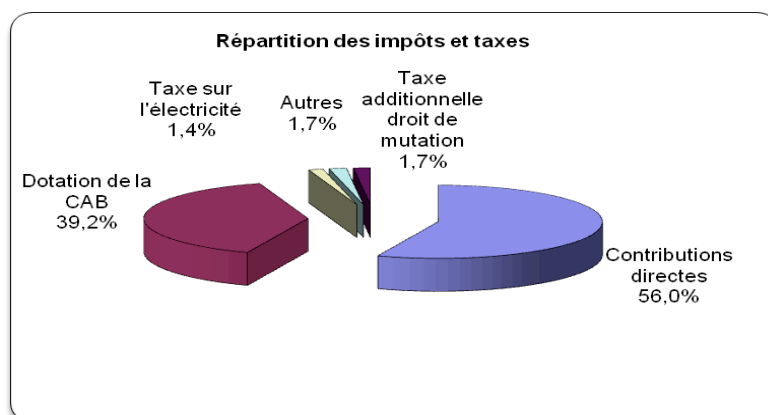
1 – Les recettes de fonctionnement

Ainsi, les recettes de fonctionnement peuvent se résumer à :

Recettes de fonctionnement		BP 2010	BP 2011	Var. BP à BP
013	Atténuation de charges	779 000	742 700	-4,7%
70	Produits des services	2 917 650	3 612 872	+23,8%
73	Impôts et taxes	58 948 411	58 879 734	-0,1%
74	Dotations, subventions et participations	21 485 381	21 498 032	+0,1%
75	Autres produits de gestion courante	586 593	532 640	-9,2%
76	Produits financiers	0	0	-
77	Recettes exceptionnelles	7 000	7 000	+0,0%
79	Transferts de charges	0	0	-
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	20 376	19 291	-5,3%
Total recettes de fonctionnement :		84 744 411	85 292 269	+0,6%

1.1 Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul 69% des recettes réelles de fonctionnement et diminue de -0,1% par rapport au BP 2010. Il est composé des principaux éléments suivants :



1.11 Contributions directes

Les contributions directes représentent 56 % des impôts et taxes et totalisent un produit fiscal à près de 33 M€. La municipalité a décidé de maintenir les taux communaux de la taxe d'habitation (16,60%), de taxe foncière sur le bâti (35,66 %) et de la taxe foncière sur le non bâti (68,56 %).

Les taux d'imposition communaux 2011 à Beauvais resteront ainsi inchangés comme la municipalité s'y est engagée.

Si les taux arrêtés par la ville ne changent pas, les bases fiscales locales des ménages devraient quant à elles progresser avec la revalorisation forfaitaire décidée chaque année par la loi de finances (projet à +2%) et la progression « physique » qui résulte de la politique suivie en faveur de la création de nouveaux logements (estimation à +0,65%).

Par ailleurs, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2009, il est prévu une modification des abattements relatifs à la taxe d'habitation.

La nouvelle politique en matière d'abattements est la suivante :

- **Porter l'abattement pour charges de famille relatif à la première et deuxième personne à charge au maximum légal.** Cette mesure favorable aux contribuables bénéficiera à 5 789 contribuables.
- **Instaurer un nouvel abattement spécial à la base de 5% en faveur des personnes aux ressources modestes ⁽¹⁾.** Cette mesure bénéficiera à 4 760 contribuables.

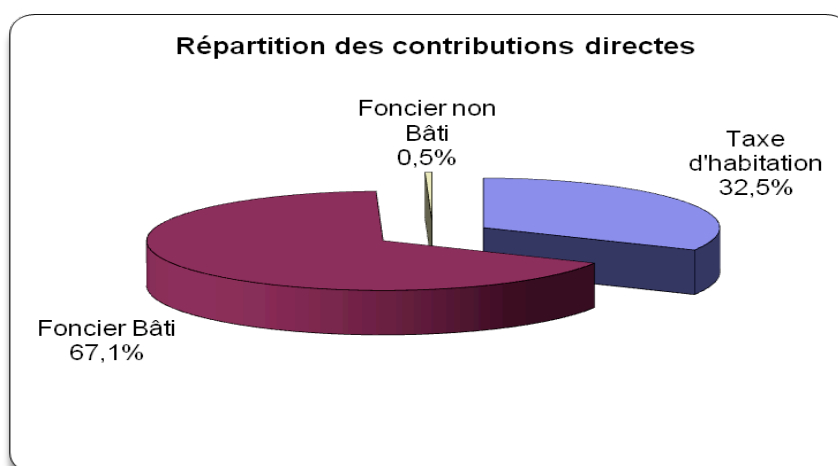
(1) personne modeste = revenu pour 1 personne seule < à 9.876 € + 2.637 € par ½ part supplémentaire et valeur locative du logement inférieure à 130% de la valeur locative moyenne.

L'ensemble de ces mesures décidées en faveur des contribuables concerne un **nombre potentiel de 10.500 contribuables** (1 contribuable pouvant bénéficier à la fois d'un abattement pour charge de famille et d'un abattement pour personne aux revenus modestes) et totalise près de 300 000 € de minoration d'impôts.

En tenant compte de cette nouvelle politique en matière d'abattements, c'est une variation globale des bases d'imposition de taxe d'habitation de -0,24% qui a été retenue pour la prévision du BP 2011.

Comme les années passées, la notification officielle des bases par les services fiscaux au mois de mars entraînera un ajustement des crédits inscrits dans le cadre d'une décision modificative.

Cependant, la représentativité de chacune des trois taxes dans le produit fiscal restera très proche des pourcentages suivants :



1.12 Les Dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB)

La dotation de compensation, dont l'enveloppe globale avait été fixée en 2004 à 20,8 M€, a été réévaluée une première fois à la baisse en 2007 à 20,7 M€ avec l'évaluation définitive du transfert des équipements culturels, puis à nouveau en 2010 à 20,5 M€ avec le transfert des zones d'activités économiques de la Vatine, de l'Avelon, de la Murette, du Tilloy et de la Zac de Ther.

Sans nouveau transfert de compétences, son montant arrêté en 2010 serait donc maintenu à hauteur de 20,5 M€ en 2011.

Par ailleurs, s'agissant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) créée par délibération de la CAB courant 2006, une minoration par rapport à 2010 (3.025.995 € alloués par décision du Conseil Communautaire du 30 Mars 2010) est attendue compte tenu des contraintes budgétaires pesant sur le Budget de la Communauté d'Agglomération. C'est un montant de 2.557.000 € qui a été budgété en 2011, soit une baisse de -15,5% par rapport au montant perçu en 2010.

1.13 Autres éléments remarquables

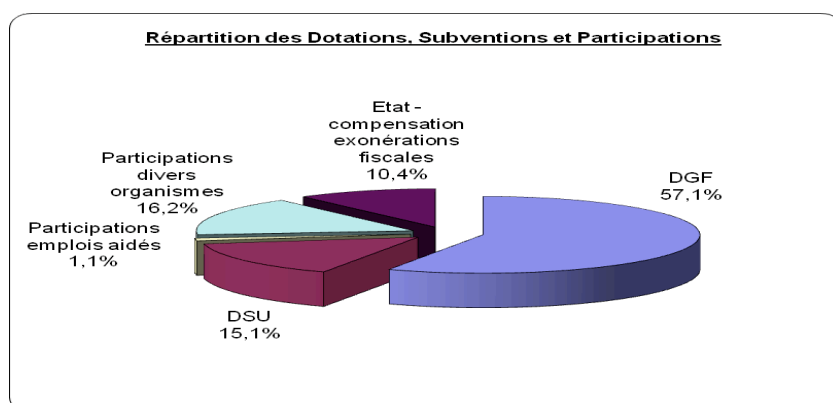
Les taxes additionnelles et les droits de mutations perçus pourraient atteindre 1 M€ en 2011, soit +100.000 € par rapport à 2010, compte tenu de l'augmentation du nombre de transactions immobilières constatées ces six derniers mois. Il faut noter que ce niveau de recette reste en deçà des montants atteints les années antérieures (montants supérieurs à 1,2 M€ entre 2006 et 2008).

La réforme de la taxe sur l'électricité interviendra au 1er janvier 2011 avec la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité ("loi NOME") adoptée le 24 novembre dernier. Cette réforme a notamment pour effet de mettre fin au caractère facultatif de cette imposition. On peut aussi relever que la taxe locale sur l'électricité était assise sur le montant facturé, qui incorpore donc une part abonnement et une part variable, alors que désormais, c'est la quantité d'électricité fournie ou consommée qui détermine le montant à facturer. Pour 2011, cette réforme ne devrait pas impacter le niveau de la recette escomptée, mais jouera sur le montant de la facture payée par la Ville de Beauvais puisqu'il est mis fin à l'exonération dont bénéficie l'éclairage public (cf. dépenses du chapitre 011).

Les autres impôts et taxes, droits de stationnement et de place, taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) n'enregistrent pas de variation notable.

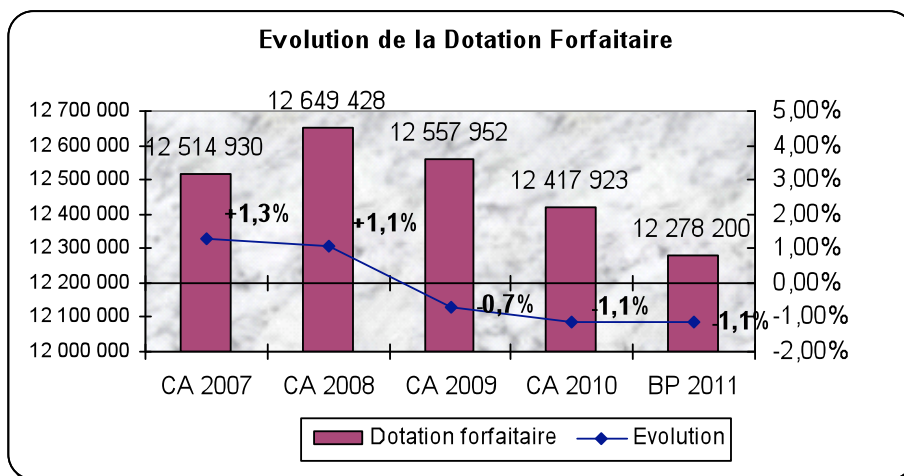
1.2 Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire représente 25,2% des recettes réelles de fonctionnement et augmente de +0,1% par rapport au BP 2010. Il est composé des principaux éléments suivants :



1.21 Dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'État est la dotation forfaitaire. L'évolution constatée ces dernières années est la suivante :

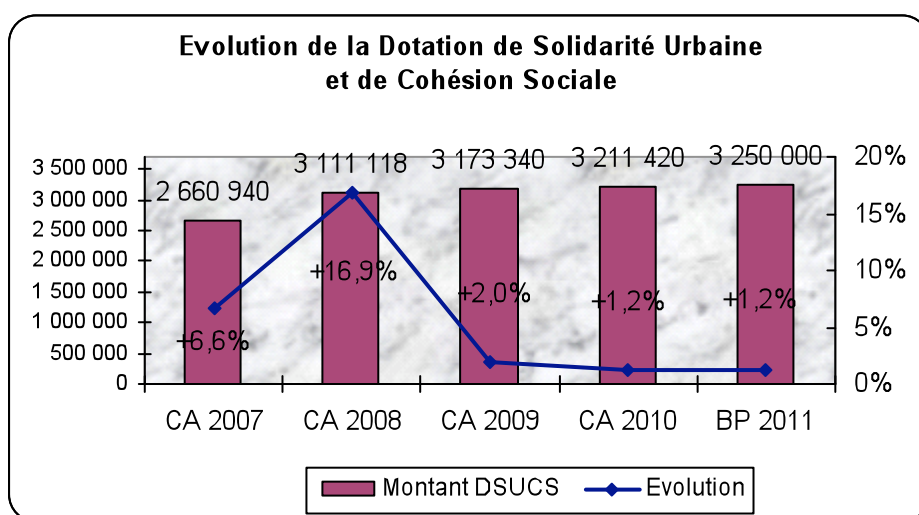


C'est donc une diminution consécutive sur les trois dernières années qui est attendue.

L'hypothèse retenue pour 2011 est une nouvelle baisse de -1,1% compte tenu des éléments contenus dans le projet de lois de finances 2011, ce qui engendrerait une perte de recette estimée à près de 140.000 €.

1.22 Dotation de Solidarité Urbaine (DSUCS)

Le deuxième principal concours financier de l'État est la dotation de solidarité urbaine (DSUCS). Ce concours a progressé de la manière suivante ces dernières années :

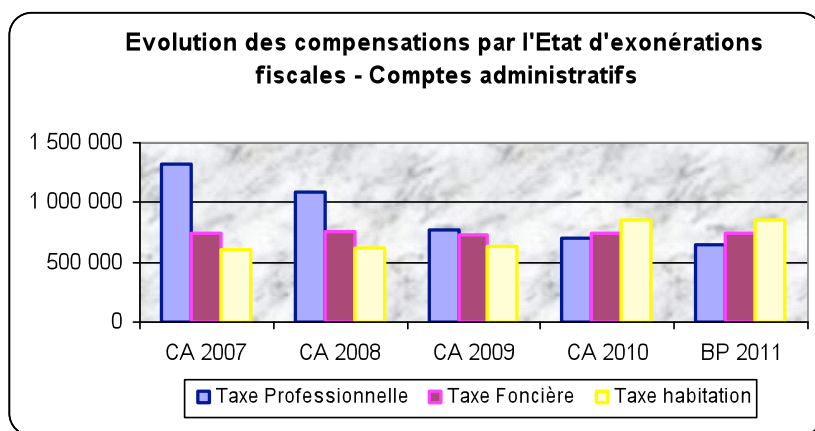


Cette dotation est versée par l'Etat aux villes de plus de 10 000 habitants en fonction d'un classement établi sur la base d'un indice synthétique qui tient compte du potentiel financier, du revenu moyen des habitants, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement et du pourcentage de logements sociaux.

Pour l'année 2011, le projet de loi finances n'a prévu aucun changement de ces critères et prévoit, pour les communes situées dans la première moitié du classement des communes (Beauvais se situant à la

274^{ème} place), une dotation égale à celle perçue l'année précédente, augmentée du taux prévisionnel d'évolution des prix à la consommation des ménages hors tabac associé au projet de loi de finances de l'année de versement. Le taux prévisionnel retenu est de +1.2%, soit le même que l'année précédente.

1.23 Les dotations de compensation de l'État



NB : en matière de TP, abattement général à la base et réduction fraction imposable des salaires uniquement

Ces dotations sont versées aux collectivités locales pour compenser les exonérations accordées par l'État aux contribuables en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncier bâti ou non bâti. Elles diminuent régulièrement d'année en année puisqu'elles totalisaient la somme de 2,7 M€ en 2007 et atteignent seulement 2,1 M€ en 2009. Cette baisse porte essentiellement sur les compensations des exonérations en matière de taxe professionnelle. En 2010, c'est globalement 2,3 M€ qui seront perçus avec l'augmentation de la part liée à la taxe d'habitation, d'où malgré la prise en compte d'un taux de minoration de 11,22% inscrit dans le projet de lois de finances 2011, un montant total escompté en 2011 de 2,2 M€.

1.24 Les autres évolutions remarquables

Concernant les autres recettes de subventions, celles-ci atteignent au BP 2011 3,7 M€. La répartition de ces recettes est la suivante :

- Etat : 237.912 €
- Région : 60.000 €
- Département : 136.650 €
- Agglomération du Beauvaisis : 40.000 €
- Divers organismes : 3.255.270 € (provenant essentiellement de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse dont le montant sera en diminution de 55.000 € en 2011)

1.3 Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 70 est en augmentation par rapport au BP 2010, hausse qui résulte d'importantes variations dont les principales sont les suivantes :

- + 178.000 € au titre des conventions de mutualisations avec l'Agglomération du Beauvaisis, hausse due notamment aux modalités financières définies par les nouvelles conventions,
- + 160.000 € au titre des conventions de mutualisations avec le CCAS, suite aux mutualisations de services intervenus en cours d'année 2009 et dont les modalités financières ont pu être arrêtées par des avenants pris en cours d'année 2010,

- o + 42.500 € pour les facturations de repas au CCAS au titre de l'ouverture en 2011 de la nouvelle Résidence pour Personnes Agées.

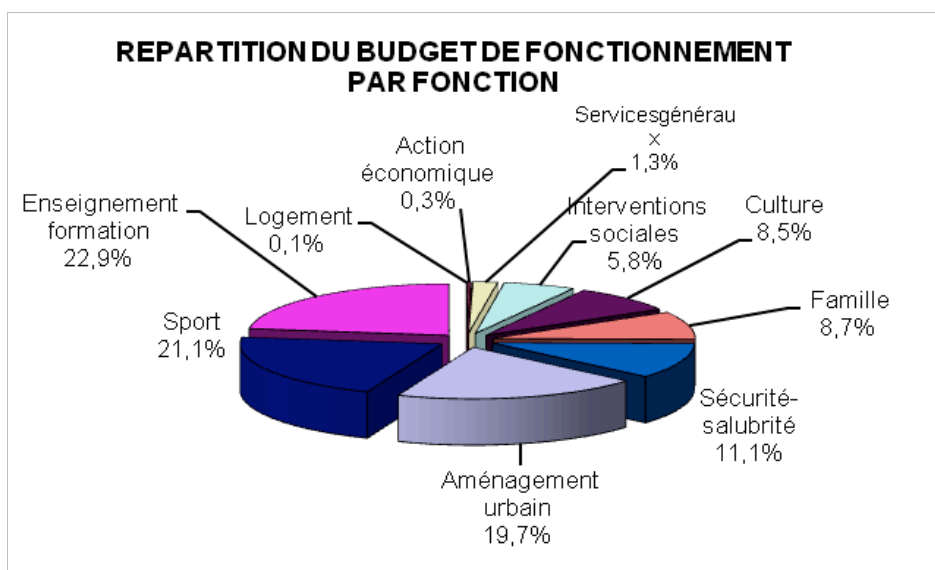
Quant au chapitre 013, il enregistre une légère diminution de 36.300 € (-5%), correspondant à la redéfinition des prises en charge par l'ETAT des contrats aidés (20h au lieu de 26h), dans le cadre du Plan rebond pour l'emploi instauré en cours d'année 2010.

Enfin, le chapitre 75 enregistre quant à lui une baisse de 53.953 €. Cette baisse de 9% de nos produits de gestion courante correspond à la baisse de 50.000 € de la redevance sollicitée auprès du syndicat d'électrification, dont le montant se calcule sur la base des travaux d'électrification ou d'enfouissement de réseaux de l'année N-1.

2 - Les dépenses de fonctionnement

2.1 Présentation par fonction du budget de fonctionnement

Les crédits de fonctionnement se ventilent par missions de la façon suivante :



Budget Primitif 2011

Nb : la fonction « administration générale a été ventilée dans les autres fonctions au prorata du budget de ces fonctions

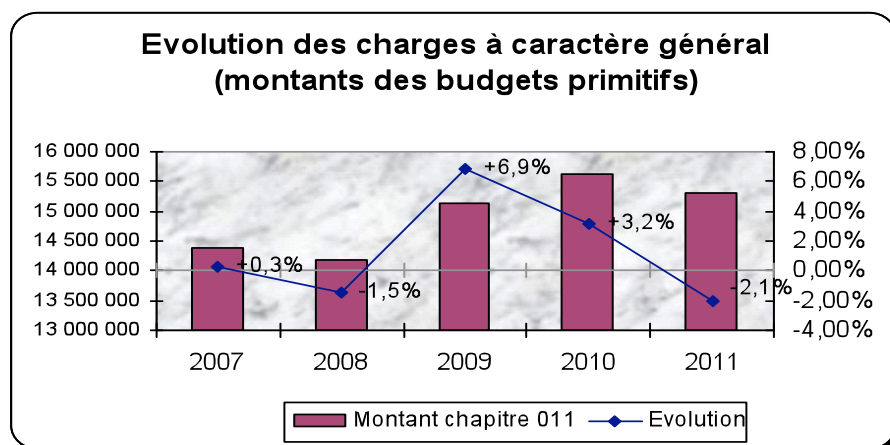
2.2 Présentation par chapitre du budget de fonctionnement

Tout comme pour les recettes de fonctionnement, il peut être intéressant de mesurer, à l'aide d'un tableau, la décomposition des dépenses de fonctionnement de 2011 :

Dépenses de fonctionnement		BP 2010	BP 2011	Var. BP à BP
011	Charges à caractère général	15 631 517	15 310 716	-2,1%
012	Charges de personnel	44 997 741	46 253 031	+2,8%
65	Autres charges de gestion courante	14 260 677	14 010 641	-1,8%
66	Charges financières (y/c ICNE)	2 721 248	2 598 881	-4,5%
67	Charges Exceptionnelles	70 500	69 000	-2,1%
68	Dotations aux provisions (semi budgétaire)	380 278	100 000	-73,7%
022	Dépenses de fonctionnement imprévues	50 000	50 000	+0,0%
023	Virement à la section d'investissement (ordre)	2 800 000	3 000 000	+7,1%
042	opérations d'ordre de transfert entre section (ordre)	3 832 450	3 900 000	+1,8%
Total dépenses de fonctionnement :		84 744 411	85 292 269	+0,6%

2.2.1 Chapitre 011 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent 18% des dépenses réelles de fonctionnement et ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Si l'on regarde l'évolution de ce chapitre, il faut préciser qu'en 2009 la Ville a repris la gestion des crèches et relais d'assistantes maternelles, reprise qui impacte directement le niveau de ce chapitre avec plus de 220.000 € de dépenses nouvellement budgétées.

La variation des dépenses du BP 2010 au BP 2011 provient essentiellement des ajustements à la hausse et à la baisse des crédits suivants :

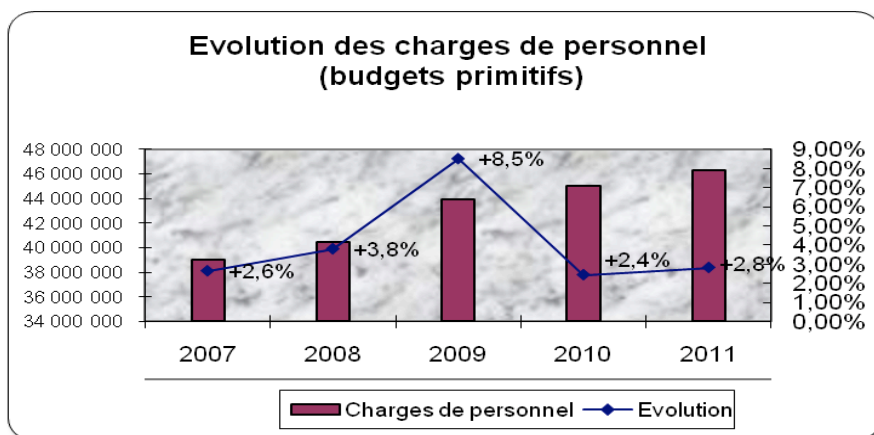
- o + 206.400 € pour les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité et chauffage au bois) : il s'agit d'anticiper sur les futures hausses tarifaires du prix du gaz, qui a connu déjà au cours de l'année 2010 des hausses successives de +9% et de +6,4%, l'augmentation des dépenses de consommation d'eau. A noter que la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité ("loi NOME") met fin à l'exonération dont bénéficiait l'éclairage public (cf. chapitre 74 des recettes de fonctionnement) : la valorisation en dépense et en recette de cette fin d'exonération sera éventuellement à prendre en considération dans la cadre d'une future décision modificative.

- +40.000 € pour les dépenses de carburants, compte tenu des hausses tarifaires prévisibles en cours d'année,
- +35.590 € pour les primes d'assurances, en raison de l'augmentation des primes de nos contrats liée à la hausse globale des tarifs des assurances expliquée par les récentes catastrophes naturelles,
- - 143.163 € de locations mobilières en raison d'un moindre budget nécessaire aux fouilles archéologiques par rapport à 2010 (budgétisation sur 2010 des opérations du jeu de Paume, de la caserne Watrin et de la Maladrerie),
- -75.000 € pour les remboursements de frais (compte 62878) : il s'agit d'un simple transfert au chapitre 012 (compte 6216) des remboursements en matière de personnels liés aux conventions de mutualisations avec l'Agglomération du Beauvaisis,
- - 84.125 € pour les fournitures non stockées (compte 60628) en raison d'économies réalisées sur différents secteurs dont l'achat de produits désherbants et l'alimentation des animaux de la ferme, mais aussi d'un cycle de dépense quadriennal pour le « relamping » des stades par exemple,
- - 58.000 € pour les dépenses d'entretien des terrains : il s'agit principalement d'économies réalisées sur les coûts d'interventions d'entreprises externes sur le site du plan d'eau du Canada,
- - 44.620 € pour les prestations de services (compte 611), suite à la non-reconduction de la mission d'audit dans le cadre de la mise en place de la T.L.P.E,
- - 42 139 € de dépenses de transports collectifs (compte 6247) : économies principalement réalisées sur l'acheminement des écoles vers les piscines municipales, en raison d'une réorganisation des plannings de transport,
- - 37.110 € de dépenses sur les autres taxes (compte 637), en raison du reclassement des dépenses de droits d'auteur (SACEM) au compte 651 « redevances pour concessions et licences logiciels et droits similaires ».

Au delà de ces exemples d'économies que nous avons pu énumérés, c'est l'ensemble du chapitre de dépenses qui concrétise les efforts de maîtrise des dépenses entrepris par les services, puisque sur les 63 postes de dépenses du chapitre, 43 ont fait l'objet, soit d'une stagnation (9 postes), soit d'une diminution (34). Il s'agit notamment des frais d'insertion (- 14.950 €), de fêtes et cérémonies (- 13.000 €), de services divers (-12.540 €) ou encore de petit équipement (-11.755 €).

2.2.2 Chapitre 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 59% des dépenses réelles de fonctionnement et ont évolué ces dernières années de la manière suivante :



Il faut rappeler que la hausse « exceptionnelle » constatée au BP 2009 (+8,5%) s'explique par l'intégration des personnels du CCAS dans le cadre de la gestion des crèches et relais d'assistantes maternelles (+ 2,5 M€).

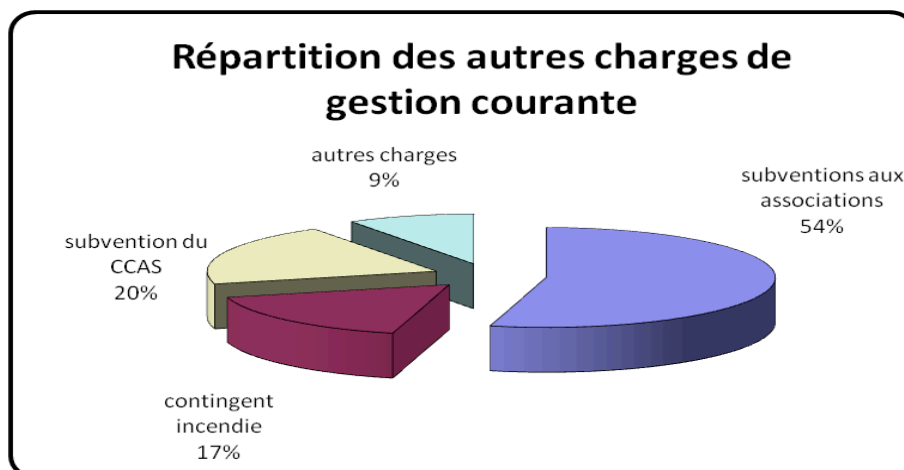
La hausse au BP 2011 par rapport au BP 2010 de +1,2 M€ tient compte d'une part, des personnels nécessaires pour les chantiers des fouilles archéologiques qui totalisent une masse salariale de 547.289 € (contre 350.000 € en 2010), et d'autre part, de la dépense de remboursement des conventions de mutualisation avec l'Agglomération qui jusqu'à présent était comptabilisée au chapitre 011, soit 146.118€.

Ainsi, hors crédits ouverts pour les fouilles archéologiques et hors remboursement des mutualisations, c'est une évolution globale à « périmètre constant » de + 2,03% qui est envisagée.

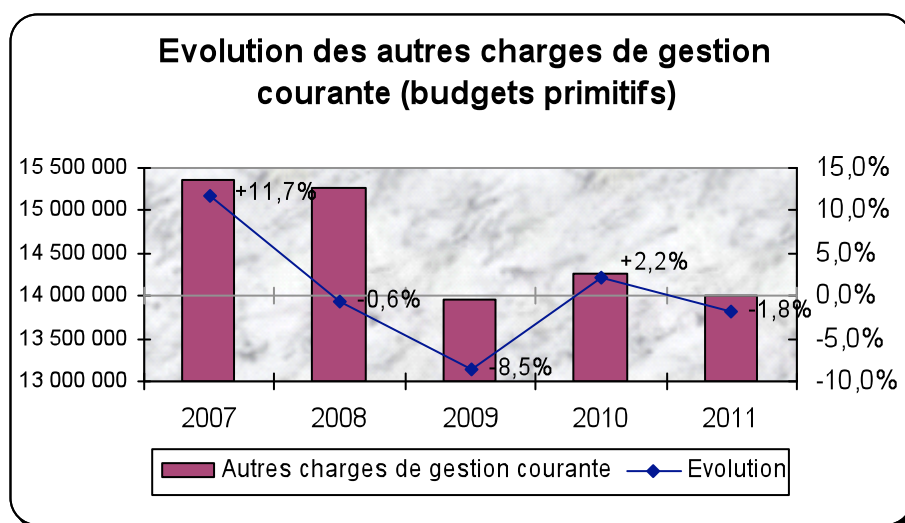
L'évolution relativement modérée de ces dernières années de la masse salariale reflète l'arrivée à maturité de l'organisation des services portée par des objectifs de stabilité, d'efficacité et de recherche de synergie tant sur le plan interne (collaboration interservices) que externe (mutualisation de services avec l'agglomération du Beauvaisis et le CCAS).

2.2.3 Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante

Les autres charges de gestion courante représentent 18% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont composées des principaux éléments suivants :



Quand à l'évolution de ce chapitre, elle a été de :



Rappelons que la subvention du CCAS en 2009 a été amputée de 1,6 M€ pour tenir compte de l'évaluation provisoire des charges et produits transférés à la Ville (crèches et relais maternelles), d'où la baisse significative enregistrée entre 2008 et 2009.

Ce chapitre totalise ainsi près de 14 M€ en 2011, montant en légère diminution par rapport à l'année 2010 (-1,8%) en raison :

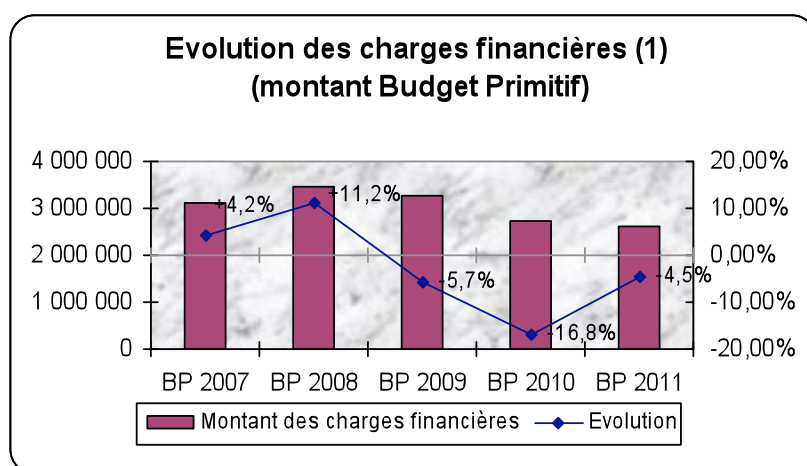
- d'un contingent du service incendie qui devrait diminuer de l'ordre de 105.000 €,
- d'une subvention au CCAS dont le montant arrêté pour l'année 2011 est de 2,82 M€, ce qui représente, à périmètre constant, une hausse de 25.000 € pour les deux raisons suivantes :
 - 1) le montant de subvention allouée au CCAS dans le cadre du BP 2010 de la Ville était « provisoire », car les transferts des opérations du CCAS vers la Ville (Noel pour Tous) et des mutualisations de services (finances-DRH) intervenus au cours de l'année 2009 n'étaient pas connus au moment du vote du budget, les coûts définitifs de transferts ont pu être arrêtés avec la clôture des comptes 2009 du CCAS. Ainsi, la subvention Ville nécessaire à l'équilibre du budget 2010 du CCAS votée par le Conseil d'Administration du CCAS (fin janvier 2010) a été de 2.81M€.
 - 2) les subventions allouées aux clubs de retraités par le CCAS en 2010 seront désormais portées par le Budget Ville en 2011, soit un transfert de 15.000 €.

Par ailleurs, l'ouverture de la 3^{ème} Résidence pour Personnes Agées (RPA AGEL) gérée par le CCAS, n'a pas impacté en 2011 le montant estimé de la subvention d'équilibre allouée au CCAS. En effet, l'estimation actuelle aboutit à une absence de besoin de financement. Là aussi, c'est le bilan qui sera établi par le CCAS en début d'année 2011 qui permettra d'ajuster cette prévision.

- d'une enveloppe globale de subventions allouées aux associations qui passe de 7,65 M€ en 2010 à 7,55 M€ en 2011 pour tenir compte d'actions inscrites dans le cadre du CUCS en 2010 qui ne sont pas renouvelées par les associations concernées en 2011.

2.2.4 Chapitre 66 – Charges financières

Les charges financières budgétées représentent 3,32% des dépenses réelles de fonctionnement et enregistrent une forte diminution par rapport aux inscriptions budgétaires des deux derniers exercices :



⁽¹⁾ ensemble frais financiers (intérêts de la dette + ligne de trésorerie + indemnités renégociation emprunts).

Ce sont près de 2,3 M€ d'intérêts qui selon l'estimation au 1er décembre 2010 devraient être payés courant 2011. Néanmoins, une « provision – réserve » à été budgétée dès le BP 2011 pour éventuellement

s'acquitter :

- des intérêts d'emprunts supplémentaires liés à une éventuelle hausse des taux d'intérêts. Rappelons que le taux moyen pondéré de notre encours ressort au 1er décembre à seulement 3,57% compte tenu de la faiblesse actuelle des taux variables (exemple de l'Euribor 12 mois qui atteint 1,53%).
- des intérêts des prêts à échéances infra annuelles éventuellement contractés sur 2011.

Remarque : Les éléments de comparaison et d'analyse de la dette ont été regroupés au chapitre 16 des recettes d'investissement afin d'en donner une vision globale.

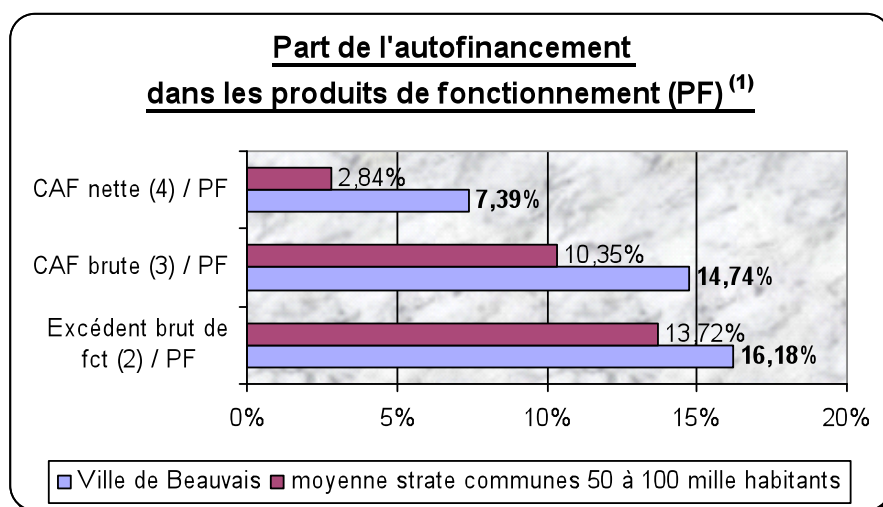
2.2.5 Les autres Chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Une légère augmentation du chapitre 042 correspond aux dotations aux amortissements (+68.000 €) est à constater par rapport aux prévisions 2010. Cette évolution des dotations aux amortissements est principalement expliquée par l'estimation de la différence entre le nouvel amortissement des biens acquis en 2010 et ceux dont l'amortissement terminait la même année.

C'est donc un montant total de 3.900.000 € qui est dévolu aux amortissements des biens.

Le virement en faveur de la section d'investissement atteint quant à lui 3M€, montant en augmentation de +7% par rapport au BP 2010.

Ainsi, globalement, la part du fonctionnement affectée à l'investissement atteint 6,9 M€ : c'est donc un choix de la municipalité de préserver l'autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt dans le financement de ses investissements.



⁽¹⁾ données issues du site internet du site Internet www.colloc.minefi.gouv.fr et portant sur le CA 2009

⁽²⁾ Excédent brut de fonctionnement = produits gestion courante (chapitre 70 à 75) – charges gestion courante (chapitre 60 à 65).

⁽³⁾ Capacité d'Auto Financement brute = excédent de ressources dégagé par la commune au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

⁽⁴⁾ Capacité d'Auto Financement nette = CAF brute – remboursement en capital des emprunts ; Dans le secteur des collectivités locales, la CAF dégagée au titre d'un exercice (appelée aussi « CAF brute ») doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital des emprunts antérieurement souscrits.

B - La section d'investissement

La section d'investissement totalise 27,3 M€ et représente 24% du budget total.

1 - Les Ressources d'investissement

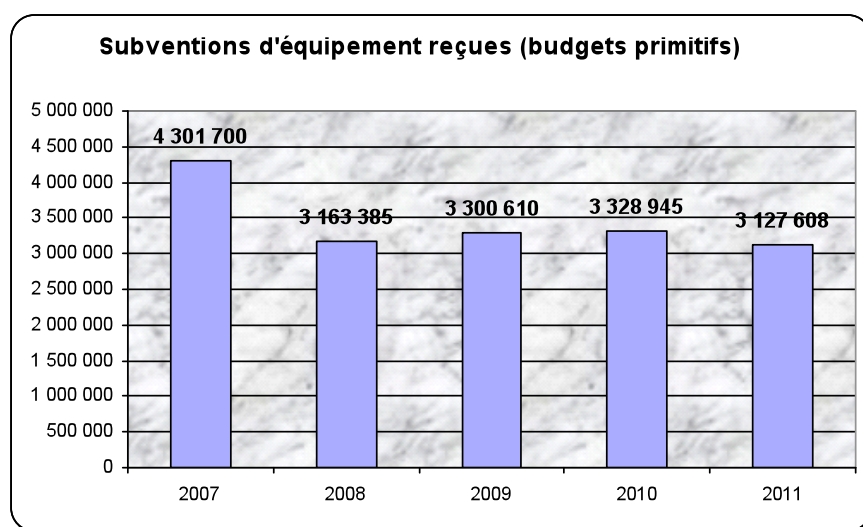
Là aussi, un tableau permettra de mieux appréhender les grandes masses du BP 2011 :

Recettes d'investissement		BP 2010	BP 2011	Var. BP à BP
10	Dotations et fds propres	2 500 000	2 350 000	-6,0%
13	Subventions d'investissement	3 328 945	3 127 608	-6,0%
16	Emprunts et dettes (sf. 166)	10 024 150	9 874 000	-1,5%
166	Refinancement emprunts	2 500 000	2 500 000	+0,0%
20-23	Recettes d'équipement	0	0	-
45	Opérations pr le cpte de tiers	20 000	15 000	-25,0%
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	2 800 000	3 000 000	+7,1%
024	Pdts de cessions	550 000	2 500 000	+354,5%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	3 832 450	3 900 000	+1,8%
Total recettes d'investissement :		25 555 545	27 266 608	+6,7%

1.1 Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise 2,35 M€ en 2011, soit 2,1 M€ au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et 250.000 € de taxe locale d'équipement (TLE). Rappelons que, conformément à la convention passée avec l'Etat dans le cadre du plan de relance de l'économie, le FCTVA que l'on perçoit est calculé sur la base des investissements réalisés en N-1 et non plus N-2.

1.2 Chapitre 13 – Subventions d'investissement



Les subventions d'investissement perçues dans le cadre du Budget Primitif 2011 sont pour l'essentiel

liées au programme d'investissement retenu au titre de ce même Budget. Ainsi, nos recettes de subventions d'équipement sont principalement les suivantes :

- 2 M€ dans le cadre du Programme ANRU
- 0,7 M€ au titre de diverses subventions (Travaux du stade Pierre Omet, aménagement des vestiaires du Stade barbier, reconstruction du chenil, Subventions CAF pour les CLSH..).
- 0,4 M€ de reversement par l'Etat du produit des amendes de police tel que prévu aux articles L2334-24 et suivants du CGCT

La répartition de ces subventions entre nos différents partenaires financiers est la suivante :

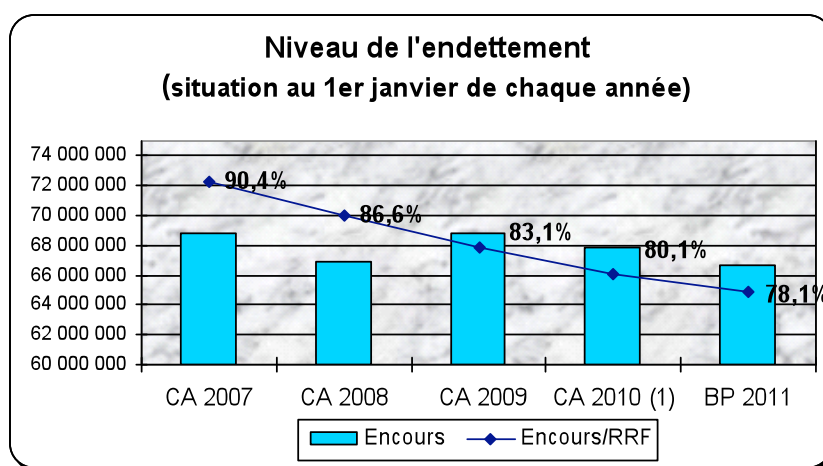
- 1,6 M€ de l'Etat
- 45.000€ de la Région
- 1,1M € du Département
- 0,4M € d'autres partenaires

1.3 Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

L'article 166 fait l'objet d'une ligne à part à l'intérieur de ce tableau afin de mesurer le niveau effectif du recours à l'emprunt : les 2,5 M€ inscrits en recettes à l'article 166 en 2011 permettent de financer les remboursements anticipés éventuels d'emprunts dans le cadre du réaménagement de la dette. On retrouve cette même somme en dépenses d'investissement.

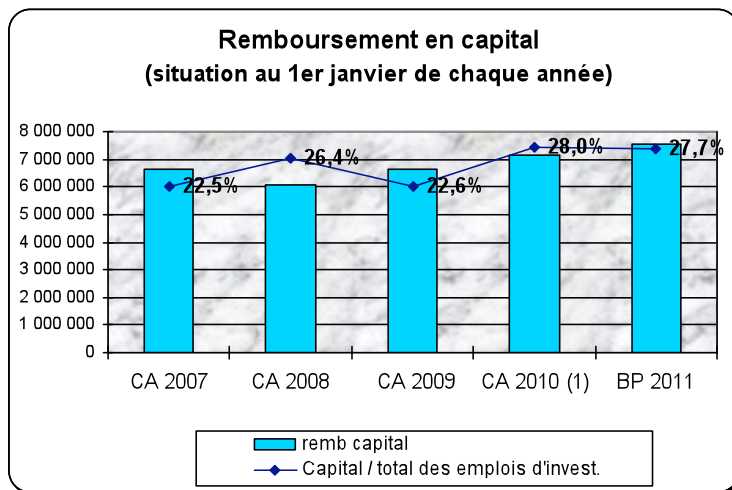
S'agissant des emprunts nouveaux, l'inscription de 9,85 M€ en 2011 est proche de celles de ces dernières années (10,8 M€, 10 M€, 9 M€ et 10 M€ respectivement du BP 2007 au BP 2010) et permet de maintenir un encours de la dette inférieur au niveau des recettes réelles de fonctionnement.

Les tableaux suivants mesurent et comparent l'évolution sur ces cinq dernières années de l'encours de la dette, des intérêts courus échus et du remboursement en capital des emprunts :



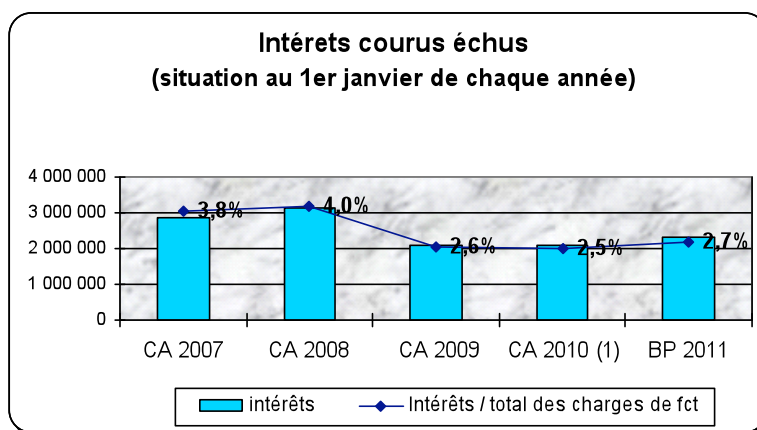
⁽¹⁾ données du CA 2010 simulées au 1/12/2010

Ce graphique démontre qu'au cours des 5 dernières années, le niveau de l'endettement de la Ville de Beauvais est stabilisé en « valeur absolue » et même amélioré en « valeur relative ». En effet, le ratio « encours de la dette / RRF » qui ressort au BP 2011 à 78%, est inférieur à la moyenne nationale constatée fin 2009 de 84% pour la strate des communes de 50 à 100 mille habitants.



⁽¹⁾ données du CA 2010 simulées au 1/12/2010

Le remboursement en capital des emprunts augmente sur ces quatre dernières années en passant de 6,1 M€ en 2008 à 7,6 M€ en 2011, d'où un ratio « remboursement en capital / total des emplois d'investissement » qui ressort à 27,7%, en 2011, niveau très supérieur à la moyenne nationale constatée en 2009 de 19,04% pour la strate des communes de 50 à 100 mille habitants : cela signifie que la Ville de Beauvais consacre une part plus importante que les autres villes de même strate au remboursement de ses emprunts.



⁽¹⁾ données du CA 2010 simulées au 1/12/2010

La charge des intérêts d'emprunts a fortement diminué des trois dernières années, d'où un ratio « charge d'intérêts / total des charges de fct » qui ressort à 2,7%, en 2011, niveau inférieur à la moyenne nationale constatée en 2009 de 3,23% pour la strate des communes de 50 à 100 mille habitants : cela signifie que la Ville de Beauvais consacre une part moins importante que les autres villes de même strate au paiement des intérêts de ses emprunts.

NB : les ratios mentionnés précédemment sont issus du site Internet www.colloc.minefi.gouv.fr du ministère du Budget et des Comptes Publics.

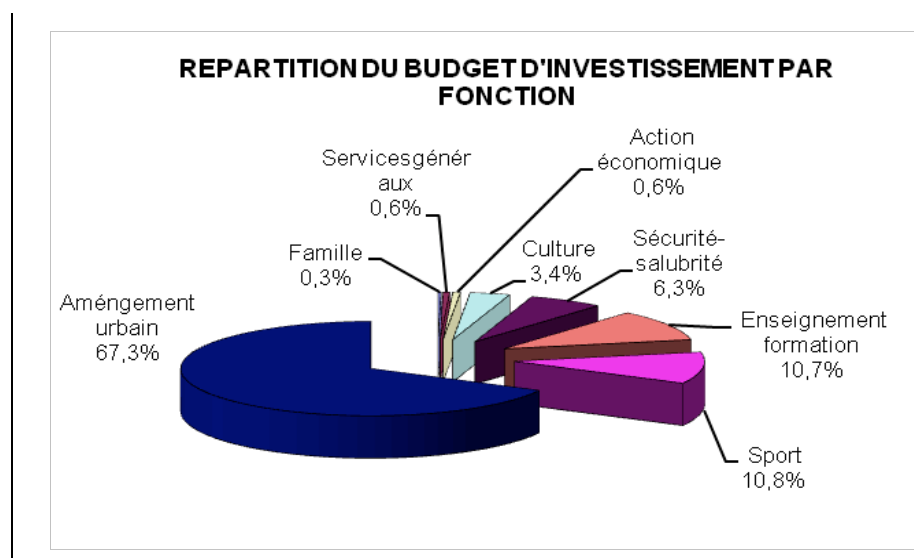
1.4 Les autres Chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Hormis les évolutions des chapitres 040 (contrepartie du 042) et 021 (contrepartie du 023) expliquées en dépenses de fonctionnement, on peut mentionner que les prévisions en matière de cessions d'immobilisations (2,5M€ au chapitre 024) tiennent compte de la cession de la place du Jeu de Paume (1,98 M€ correspondant à l'acompte de 60%) et permettent une ouverture de crédits équivalente en dépenses d'investissement pour le financement des travaux programmés (cf. emplois d'investissement).

2- Les emplois d'investissement

2.1 Présentation par fonction des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se ventilent par fonction de la manière suivante :



Budget primitif 2011

Nb : la fonction « administration générale a été ventilée dans les autres fonctions au prorata du budget de ces fonctions

2.2 Présentation par chapitre des dépenses d'investissement

Le tableau qui suit liste les chapitres budgétaires du BP 2011 :

Dépenses d'investissement		CA 2009	BP 2010	BP 2011	Var. BP à BP
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	6 655 164	7 768 840	7 775 250	+0,1%
166	Refinancement emprunts	0	2 500 000	2 500 000	+0,0%
20	Immobilisations incorporelles	233 826	277 340	416 300	+50,1%
204	Subventions d'équipement versées	1 142 013	1 355 833	850 507	-37,3%
21	Immobilisations corporelles	3 965 108	3 494 349	3 430 760	-1,8%
23	Travaux en cours	11 126 991	9 423 006	11 978 700	+27,1%
-	Opérations d'équipement	4 239 946	695 800	280 800	-59,6%
45	Opérations pr le cpte de tiers	0	20 000	15 000	-25,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	2 024 677	20 376	19 291	-5,3%
Total dépenses d'investissement :		29 388 176	25 555 545	27 266 608	+6,7%

2.2.1 Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées et refinancement d'emprunts

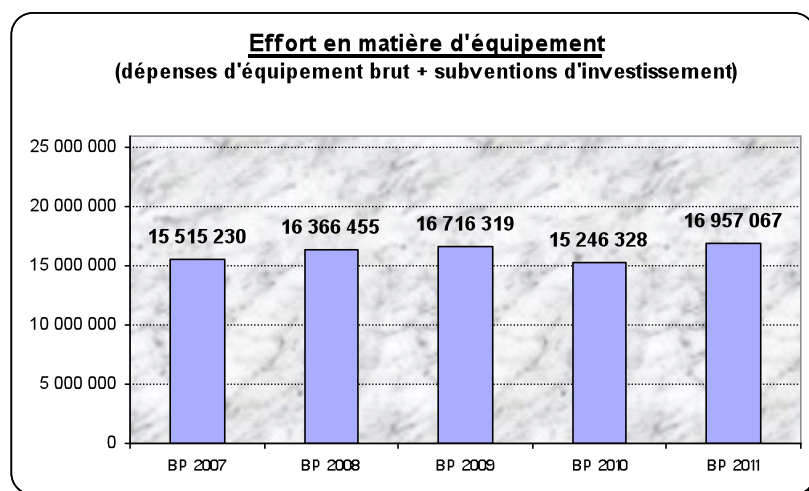
La simulation au 1/12/2010 aboutit à un remboursement en capital des emprunts en 2011 de 7,56 M€ alors que l'inscription budgétaire a été faite à hauteur de 7,71 M€, ce afin de disposer d'une marge pour faire face aux fluctuations des remboursements en capital des emprunts souscrits à taux variable et annuité constante.

Les 2,5 M€ de refinancement d'emprunts, aussi inscrits en recettes d'investissement, sont prévus pour permettre le remboursement anticipé d'emprunts afin de saisir d'éventuelles opportunités dans le cadre d'une gestion active de la dette.

Remarque : Les éléments de comparaison et d'analyse de la dette ont été regroupés au chapitre 16 des recettes d'investissement afin d'en donner une vision globale.

2.2.2 Chapitre 20 à 23 Immobilisations, opérations d'équipement et 204 Subventions d'équipement

Ces chapitres totalisent près de 17 M€ en 2011, soit le montant le plus important de ces dernières années :



Le tableau qui suit liste les 35 principales opérations inscrites au programme d'investissement 2011 de la Ville de Beauvais :

Opérations d'investissement	Crédits de paiement 2011
Aménagement place du jeu de paume et ses abords (3)	1 980 000
Programme annuel voirie, trottoirs, aménagement de pistes cyclables dont crédits ouverts dans le cadre du plan action quartiers (PAQ) (2) et pour la réfection de la rue du 11 novembre et de l'avenue de Bourgogne (quartier Argentine)	1 534 300
Travaux vestiaires du stade Pierre Omet	1 080 000
Travaux de voirie rue de Clermont	1 000 000
Rénovation de l'école primaire St Exupery	780 000
Reconstruction chenil	760 000
Fonds de concours - Déviation RN31	650 000
Travaux rue Binet - phase 1- dans le cadre de l'ANRU (1)	635 000
Acquisitions murs, indemnités évictions et transfert des commerçants dans le cadre de L'ANRU (1)	500 000
Requalification espaces publics cité Agel - phase 2 - dans le cadre de l'ANRU (1)	450 000
Travaux rue de Verdi dans le cadre de l'ANRU (1)	430 000

Opérations d'investissement (suite)	Crédits de paiement 2011
Acquisitions foncières diverses	400 000
Rénovation école Briqueterie - phase 1 - dans le cadre de l'ANRU (1)	335 000
Rénovation école Prévert - phase 1 - dans le cadre de l'ANRU (1)	315 000
Mobilier et équipement pour les écoles	306 500
Travaux sur les installations de chauffage pour leur amélioration et plus généralement de sécurité sur les bâtiments	300 000
Programme annuel éclairage public dont crédits ouverts dans le cadre du plan action quartiers (PAQ) (2)	300 000
Renouvellement véhicules	293 000
Subvention d'équipement pour les aménagements abords de la cathédrale	280 000
Equipements informatiques ensemble écoles et services municipaux	255 800
Travaux et études sur réseaux rivières, confortement berges, fontaines, installations techniques	226 000
Ensemble équipements pour les activités en faveur de la petite enfance et jeunesse	214 220
Travaux allée Colette - phase 1 - dans le cadre de l'ANRU (1)	200 000
Cité des fleurs - rue des Jonquilles - dans le cadre de l'ANRU (1)	200 000
Saint Lucien - rue de la Tour dans la cadre de l'ANRU (1)	200 000
Enveloppe non affectée et réservée au plan action quartiers (PAQ) (2)	200 000
Travaux rue Bach et Haendel dans le cadre de l'ANRU (1)	180 000
Rénovation école maternelle Lebesgue - phase 1 - dans le cadre de l'ANRU (1)	170 000
Extension des réseaux informatique dont boucle locale dont crédits ouverts dans le cadre du plan action quartiers (PAQ) (2)	165 000
Matériels et outillage régie des services techniques	155 900
Travaux menés par la régie bâtiments sur ensemble des équipements municipaux, dont les bâtiments scolaires (exemple des travaux de protection des pieds de murs de l'école Jean Moulin du quartier Argentine).	154 000
Aménagement rue de la procession dans le cadre de l'ANRU (1)	150 000
Travaux rue Zola Est- phase 1 - dans le cadre de l'ANRU (1)	145 000
Dévoisement de réseaux rue Paul Doumer dans le cadre de l'ANRU (1)	100 000
Extension équipement vidéo protection	100 000

Eléments remarquables :

- (1) l'opération ANRU sur le site Beauvais-Saint-Jean totalise 4,2 M€ de crédits de paiement sur 2011, dont les principaux éléments sont signalés dans le tableau qui précède.
- (2) de la même manière, le plan action quartiers (PAQ) est intégré dans le projet de budget 2011 au travers de différentes lignes budgétaires dont les principaux éléments sont signalés dans le tableau qui précède.
- (3) dépense financée par la recette liée à la cession de la place du jeu de paume – cf. chapitre 024 des ressources d'investissement.

2.2.3 Tableau des AP/CP

Cf. page suivante :

Annexe n°1 rapport présentation BP 2011 : tableau des AP/CP

No AP	Libellé	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2011	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (cumul au 31/12/10) *	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2011 (BP)	Restes à financer de l'exercice 2012	Restes à financer (exercices au-delà de 2012)
7	Complexe aquatique	18 943 770		18 943 770	18 943 755		15	0
12	Aménagt Abords Complexe Aquatique	1 842 000		1 842 000	1 840 043		1 957	0
18	Participation aux travaux d'aménagement des abords de la Cathédrale	1 684 800		1 684 800	842 400	280 800	280 800	280 800
21	Travaux Rénovation Ecole Cousteau	560 000		560 000	526 037		33 963	0
22	Travaux Cité des Fleurs	1 100 000		1 100 000	689 040	200 000	210 960	0
24	Aménagement du Parc Dassault	3 168 400		3 168 400	3 168 339		61	0
25	Etude Réseau Rivières (plan pluriannuel de travaux d'aménagement & entretien)	181 000		181 000	163 585		17 415	0
26	Ecole St Exupéry (extension, rénovation, restauration et ALSH)	840 000	480 000	1 320 000	136 179	780 000	403 821	0
27	Chenil municipal	1 000 000		1 000 000	17 100	760 000	222 900	0
28	Réaménagement rue de Clermont	3 810 000		3 810 000	1 879 460	1 000 000	900 000	30 540
29	Berges du Thérain (tranche 6)	650 000		650 000	643 858		6 142	0
30	Dévoisement de réseaux Quartier St-Lucien	1 500 000		1 500 000	100 000	200 000	-	1 200 000
31	Stade P.Omet - terrain foot synthétique	731 000		731 000	730 337		663	0
32	Etude Urbanisme ZPPAUP	152 130		152 130	58 630	25 000	68 500	0
33	Pôle de proximité - Mairie annexe StJean (participation)	900 000	850 000	1 750 000	450 000		450 000	850 000
34	Amenagement Mairie Annexe Desgroux	230 000		230 000	99 590		130 410	0
35	Parc Berlioz	1 400 000		1 400 000	1 193 967		206 033	0
36	Extension vestiaires Stade Barbier	590 000		590 000	0		590 000	0
37	Couverture Eglise St Etienne		1 300 000	1 300 000	0	50 000	1 250 000	0
38	Tennis couverts		3 000 000	3 000 000	0	50 000	1 500 000	1 450 000

BUDGETS ANNEXES

Seuls les budgets annexes de l'Eau et de l'Elispace sont soumis au vote dès le mois de décembre alors que les autres budgets annexes constituant des « opérations de lotissement » ne seront présentés que dans le courant du 1^{er} trimestre 2011. En effet, ce vote plus tardif est privilégié pour tenir compte de la spécificité du traitement budgétaire des opérations de lotissement avec l'obligation de tenir une comptabilité de stocks selon le système de l'inventaire intermittent.

A – Eau

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Les recettes de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
70	70128	Autres redevances et taxes	800.000	900.000	Estimation du produit de la surtaxe de l'eau.
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	10.000	0.00	
74	748	Autres subventions	30.000	30.000	Participation Agence de l'Eau sur étude Bassin d'Alimentation de Captage (cf. dépenses de fonctionnement)
77	777	Quote-part des subventions virées au compte de résultat	4.650	13.950	Amortissement des subventions d'équipement reçues.
-	-	Total :	844.650	943.950	

1.2 Dépenses

Les principales lignes budgétaires qui relèvent des dépenses de fonctionnement sont :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
011	604	Achats d'études	60.000	60.000	Etudes de BAC (Bassin d'Alimentation de Captage) : il s'agit de définir le périmètre hydrogéologique d'alimentation des captages existants et d'identifier les sources potentielles de pollutions diffuses ou accidentelles (études programmées sur 2010 mais reportées sur 2011)
011	6287	Remboursement de frais	35.000	5.000	Remboursement de charges au budget de l'Assainissement de la CAB selon convention de mise à disposition de personnel. (part salaires imputée au 6218)
012	-	Charges de personnel	120.429	127.213	Rémunérations des personnels affectés à ce budget annexe.
012	6218		0.00	30.000	Remboursement de charges de personnel au budget de l'Assainissement de la CAB selon convention de mise à disposition de personnel

(suite)

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
66	-	Charges financières	67.600	54.155	Dont 55 K€ d'intérêts réglés à l'échéance et - 845 € d'intérêts courus non échus. Montants qui tiennent compte des emprunts qui seraient souscrits courant 2011 et à échéances infra annuelles.
023	023	Virement à la section d'investissement	267.821	332.000	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement.
042	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	286.000	326.620	Dotations aux amortissements des réseaux d'adduction d'eau et des installations techniques
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	7.800	8.962	Autres achats et fournitures imputés au chapitre 011
-	-	Total :	844.650	943.950	

N.B. : seules les principales inscriptions budgétaires sont détaillées dans ce tableau, les autres mouvements étant regroupés à la ligne « autres dépenses de fonctionnement diverses ».

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Les recettes d'investissement correspondent à :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
16	1641	Emprunts en €	1.005.329	668.000	Recours à l'emprunt pour équilibre de la section d'investissement.
021	021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	267.821	332.000	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie en dépenses de fonctionnement).
040	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	286.000	326.620	Dotations aux amortissements des réseaux d'adduction d'eau et des installations techniques (contrepartie en dépenses de fonctionnement).
041	21531	Réseaux d'adduction d'eau	120.000	243.000	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie un emploi en investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
27	2762	Créance transfert droits déduction TVA	120.000	243.000	Créance sur transfert du droit à déduction de TVA.
13	13111	Subventions d'investissement	0	25.000	Subvention d'investissement pour études de forage imputée au 2315
-	-	Total :	1.799.150	1.837.620	

2.2 Emplois

Les dépenses d'investissement comprennent :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
16	-	Emprunts et dettes assimilés	185.500	91.300	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget, y compris ceux qui pourraient l'être courant 2011 à échéances infra annuelles.
20.21	20.21	Immobilisations corporelles	4.000	4.370	Acquisition de mobilier, logiciels et matériels divers
23	2313	Construction	285.000	285.000	Dont 200 K€ pour l'individualisation de l'alimentation électrique du forage du plan d'eau du Canada et 85 K€ pour la 4 ^{ème} tranche de travaux sur les réservoirs de la ZUP argentine et au Mont capron.
23	2315	Installation	1.200.000	1.200.000	Travaux de renforcement du réseau
041	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	120.000	243.000	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie une ressource d'investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
	-	Autres dépenses d'investissement diverses	4.650	13.950	Dont 13.950€ pour l'amortissement des subventions d'équipement reçues (contrepartie en recettes de fonctionnement).
	-	Total :	1.799.150	1.837.620	

N.B. : seules les principales inscriptions budgétaires sont détaillées dans ce tableau, les autres mouvements étant regroupés à la ligne « autres dépenses d'investissement diverses ».

B – Régie Exploitation Elispace

1 - Section de fonctionnement

1.1 Recettes

Les recettes de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
70	70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	80.000	90.000	Facturation frais annexes à la location : montant en progression de 10 k€ et qui tient compte du planning prévisionnel d'occupation de la salle par le Bouc Volley.
70	70873	Autres produits des activités annexes		3.000	Recettes annexes de spectacle
75	752	Revenus des immeubles	122.500	140.000	Location de la salle. Recettes estimées selon le calendrier prévisionnel de réservation pour 2011
75	7552	Prise en charge déficit par budget principal	350.000	330.000	Subvention en provenance du budget principal en diminution compte tenu de la hausse attendue en matière de recettes d'exploitation.
-	-	Autres recettes de fonctionnement diverses	4.910	1.315	Amortissement des subventions d'équipement (mouvement d'ordre)
-	-	Total :	557.410	564.315	

N.B. : seules les principales inscriptions budgétaires sont détaillées dans ce tableau, les autres mouvements étant regroupés à la ligne « autres recettes de fonctionnement diverses ».

1.2 Dépenses

Ces dépenses correspondent à différentes lignes budgétaires dont l'essentiel concerne :

Chap	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
011	-	Charges à caractère général	201.701	224.740	Ensemble de dépenses contribuant à l'activité, tels consommations énergies (68 K€), maintenance matériels (44 K€), frais de gardiennage (56 K€) frais de nettoyage des locaux (17 K€)
012	-	Charges de personnel	313.059	309.310	Rémunérations des personnels affectés à cet équipement.
023	023	Virement à la section d'investissement	22.330	10.155	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement.
67	678	Autres charges exceptionnelles	50	50	-
042	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20.270	20.060	Dotations aux amortissements des biens renouvelables, tels le mobilier, matériel ...
-	-	Total :	557.410	564.315	

2 - Section d'investissement

2.1 Ressources

Les recettes d'investissement correspondent à :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
021	021	Virement en provenance de la section de fonctionnement	22.330	10.155	Excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à l'investissement (contrepartie du 023)
040	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20.270	20.060	Dotations aux amortissements des biens renouvelables, tels le mobilier, matériel (contrepartie du 042)
-	-	Total :	42.600	30.215	

2.2 Emplois

Les dépenses d'investissement comprennent :

Chap.	Article	Libellé	BP 2010	BP 2011	Explications
20-23	-	Dépenses d'équipement brut	37.690	28.900	Renouvellement matériels et mobilier et travaux
	-	Autres dépenses d'investissement diverses	4.910	1.315	Amortissement des subventions d'équipement.
-	-	Total :	42.600	30.215	

N.B. : seules les principales inscriptions budgétaires sont détaillées dans ce tableau, les autres mouvements étant regroupés à la ligne « autres dépenses d'investissement diverses ».